



CONSTRUCTION DE DÉFENSE CANADA

Réunion publique annuelle
Le 13 juin 2011
Siège social de Construction de Défense Canada
350, rue Albert, Ottawa (Ontario)

Compte rendu

La troisième réunion publique annuelle du conseil d'administration de Construction de Défense Canada (CDC) a eu lieu à Ottawa le 13 juin 2011 en conformité avec l'article 113.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* (LGFP).

Suivant les exigences énoncées dans la LGFP, la réunion s'est déroulée de la manière établie par le conseil d'administration et a eu lieu dans les quinze mois suivant la précédente. CDC avait publié, 30 jours à l'avance, un avis indiquant le lieu, la date et l'heure de la réunion, ainsi que les moyens d'y participer et la façon d'obtenir des copies du plus récent rapport annuel de CDC.

La réunion publique annuelle a attiré des membres du public et des représentants des principales associations d'intervenants dans l'industrie, dont les membres interagissent régulièrement avec CDC, notamment l'Association des firmes d'ingénieurs-conseils – Canada, l'Association canadienne de la construction, l'Institut royal d'architecture du Canada et l'Association des entrepreneurs en mécanique du Canada. Des représentants du ministère de la Défense nationale (MDN) étaient aussi présents, de même qu'un certain nombre d'employés de CDC.

Le président du conseil d'administration et le président et premier dirigeant de CDC étaient sur place pour répondre aux questions du public. D'autres membres du personnel de CDC, dont des membres de la haute direction, étaient présents. En tout, 26 personnes ont participé à l'évènement.

Allocution du président

Dans son allocution aux participants, le président du conseil d'administration de CDC, Robert Presser, a souhaité la bienvenue à tous et félicité CDC à l'occasion de son 60^e anniversaire.

M. Presser a souligné que la réunion donnait aux gens l'occasion de faire des commentaires et de donner leur opinion à CDC sur les questions qui leur importaient, et il a indiqué qu'un compte rendu serait publié dans le site Web de CDC.

En donnant la perspective du conseil d'administration, M. Presser a reconnu que le monde dans lequel œuvre CDC offre à la fois des possibilités et des défis et que la société est présentement au sommet de ses réalisations. Les indices de réussite de CDC comprenaient le nombre sans précédent de projets auxquels elle a participé en 2010-2011.

Faisant remarquer que le conseil d'administration tient des réunions aux bureaux régionaux et aux bureaux de chantier de CDC dans les différentes bases et escadre au pays, M. Presser a affirmé que lui-même et les autres membres ont rencontré nombre d'employés dévoués de CDC – dont certains sont nouveaux au sein de l'entreprise et d'autres y ont passé toute leur carrière – et que c'est un plaisir de faire partie du conseil d'administration de CDC.

En ce qui concerne l'environnement dans lequel œuvre CDC, M. Presser a indiqué que CDC a joué un rôle clé dans la construction du Réseau avancé de préalerte (réseau DEW) et qu'elle est maintenant chargée de le démanteler; que le monde compte maintenant plus d'une « superpuissance »; que les guerres comportent à la fois des combats conventionnels et des combats non conventionnels; que les besoins logistiques sont tout à fait différents en 2011 de ce qu'ils étaient en 1950; et que la sécurité des documents et du personnel a considérablement changée, tant et si bien que les types d'installations qu'on construit aujourd'hui sont très différents de ceux qu'on construisait voilà des décennies.

De plus, il a été annoncé en mars 2011 que le Conseil du Trésor allait mener des examens stratégiques et fonctionnels des ministères afin de trouver 4 milliards de dollars en économies d'ici 2014-2015. Bien qu'on ne sache trop, pour le moment, en quoi cela touchera CDC, le gouvernement du Canada a fixé certaines attentes en ce qui a trait à l'amélioration de l'efficacité et de l'efficience des activités et des programmes gouvernementaux afin d'assurer le meilleur rapport qualité-cout. CDC est bien placée pour faire la preuve de son efficacité pour répondre aux besoins de son client et partenaire, le ministère de la Défense nationale (MDN) et les Forces canadiennes (FC). Au nom du conseil d'administration, M. Presser a souligné à quel point tous les membres sont résolus à assurer à perpétuité la viabilité de la société.

Comme exemple de l'efficacité de CDC, M. Presser a plus particulièrement mentionné le processus d'approvisionnement concurrentiel pour la conception, la construction, le financement et la maintenance du Projet lié à l'installation à long terme du Centre de la sécurité des télécommunications Canada (ILT CSTC), que la société a mené avec brio. En soulignant la participation de l'équipe de projet de CDC dans ce projet de partenariat public-privé (PPP) d'importance historique, il a aussi mentionné que le gouvernement du Canada appuie totalement la notion de PPP. M. Presser a rappelé que le surveillant de l'équité a affirmé, dans son attestation d'assurance, que le processus d'approvisionnement avait été mené de manière équitable, c'est-à-dire que les décisions avaient été prises objectivement, qu'elles étaient exemptes de favoritisme personnel et d'influence politique et qu'elles faisaient preuve d'ouverture, de concurrence, d'intégrité, de transparence et de conformité aux règles.

M. Presser a conclu son allocution en encourageant tous les participants à la réunion à faire des suggestions, à donner des commentaires ou à proposer des idées de discussion, puis a invité M. Paul à donner un aperçu de CDC.

Aperçu de CDC

M. Paul a souhaité la bienvenue à tous les participants et a remercié plus particulièrement les représentants du conseil d'administration de CDC de leur présence. Il a aussi salué les différents représentants des associations de l'industrie ainsi que les membres du personnel de CDC.

S'aidant d'un diaporama, M. Paul a commencé son aperçu en exposant le mandat et la mission de CDC et en expliquant la façon dont celle-ci est régie en tant que société d'État. CDC rend compte au Parlement par l'intermédiaire du ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, fonctionne en toute indépendance du gouvernement et est régie par un conseil d'administration dont les membres apportent une expérience et des connaissances pertinentes dans des domaines comme le génie, la construction et le droit. Le conseil d'administration relève directement du ministre et a la responsabilité de la gestion du fonctionnement, des activités et des autres affaires de la société.

En expliquant le rôle de soutien au MDN et aux FC que joue CDC en tant qu'autorité contractante pour la réalisation de projets de construction et de projets environnementaux, M. Paul a décrit les services spécialisés qu'offre CDC – services de passation de marchés, services de construction, services environnementaux, services de gestion de projet et de programme et services de gestion des biens immobiliers – et a souligné l'envergure des activités de CDC en 2010-2011.

M. Paul a expliqué que CDC a des bureaux partout au Canada et à l'étranger où se trouvent les bases et escadres du MDN, et a loué le personnel travaillant et dévoué de la société, dont l'effectif compte présentement 913 employés.

M. Paul a reconnu les bonnes relations que CDC entretient avec les associations de l'industrie, avec lesquelles elle collabore étroitement, ainsi que le fait que la société répond rapidement aux besoins du MDN et des FC, tout en offrant des possibilités d'emploi et de travail à l'industrie. M. Paul a aussi mentionné la nouvelle clause d'indemnisation qui figure présentement dans tous les contrats de CDC, à la demande du MDN et avec l'appui du Conseil du Trésor du Canada.

Par ailleurs, M. Paul a souligné en quoi CDC fait office de courroie de transmission d'un certain nombre d'objectifs du gouvernement du Canada et a donné des exemples : l'engagement de CDC envers la gérance de l'environnement, en réduisant les incidences environnementales sur tous les chantiers et en intégrant des procédures environnementales dans ses activités; le temps et l'effort que CDC investit dans la santé et la sécurité au travail; les normes élevées que CDC s'est fixées aux plans des valeurs et de l'éthique dans son Code d'éthique des employés; et la garantie de transparence qu'offre le recours à Merx, le service électronique d'avis d'appel d'offres du gouvernement, et la publication régulière, sur son site Web, des marchés attribués.

M. Paul a conclu son aperçu en invitant tous les participants à mettre de l'avant des commentaires, des enjeux ou des sujets de discussion.

Discussion libre

Le Projet lié à l'installation à long terme du Centre de sécurité des télécommunications Canada : un partenariat public-privé (PPP ILT CSTC)

Le groupe a discuté du projet PPP ILT CSTC et de l'éventualité de grands projets semblables dans l'avenir. On a souligné le fait que le gouvernement du Canada avait expressément indiqué que les ministères seront encouragés à examiner le potentiel des PPP pour la réalisation de projets et l'acquisition de services comme moyen de sauver de l'argent. Plus particulièrement, le budget 2011 appuie le recours aux PPP pour la réalisation de programmes et de projets liés à l'infrastructure, car ils ont fait la preuve de leur capacité d'obtenir un meilleur rapport qualité-cout dans la réalisation d'ouvrages publics. Le budget 2011 reconnaît qu'en collaborant avec le secteur privé pour gérer nombre des risques associés à la construction, au financement et à l'exploitation d'ouvrages, les gouvernements peuvent construire des ouvrages publics plus rapidement et à moindre cout pour les contribuables.

Le personnel de CDC a joué un rôle essentiel dans l'élaboration du modèle de PPP selon lequel a été lancé l'appel d'offres pour le projet lié à l'ILT. Cet appel d'offres, visant le plus grand projet d'infrastructure en mode PPP jamais attribué par l'administration fédérale au Canada, hautement spécialisé et techniquement complexe, était aussi le plus important dans lequel CDC, le MDN et le CSTC s'étaient engagés jusqu'alors. Le projet se déroule rondement et respecte le calendrier.

Vu le succès du PPP ILT CSTC, on s'attend à ce que cette approche soit une possibilité dans l'avenir.

Les autres grands projets mentionnés étaient la conception et la construction de nouvelles installations de soutien pour les hélicoptères de transport moyen à lourd à la BFC Petawawa, d'un cout estimatif de conception et de construction de 124 M\$; le projet de conception-construction de consolidation à la station des Forces canadiennes de St. John's (Pleasantville), d'environ 117 M\$; et la révision de l'installation de maintenance de la flotte à la BFC Esquimalt, d'environ 250 M\$.

Stratégie de défense *Le Canada d'abord*

En raison des initiatives de réduction des dépenses contenues dans les deux derniers budgets fédéraux, les participants étaient intéressés par les réductions potentielles du programme du MDN. Dans le budget 2011, il était plus particulièrement indiqué que la Stratégie de défense *Le Canada d'abord* est une stratégie à long terme pour moderniser les Forces canadiennes et ouvrir la voie à des relations renouvelées avec les secteurs canadiens de l'industrie, du savoir et de la technologie, offrir des possibilités sans précédent à chaque région du pays et créer un environnement dans lequel les entreprises peuvent planifier et se positionner pour concurrencer pour des marchés de défense au Canada.

Le budget 2011 affirmait aussi que des progrès considérables ont été accomplis pour rationaliser et améliorer les processus d'approvisionnement militaire et que le gouvernement du Canada est résolu à poursuivre ces efforts pour élaborer, de concert avec l'industrie, une stratégie d'approvisionnement visant à maximiser la création d'emploi, à soutenir les capacités manufacturières et l'innovation canadiennes et à favoriser la croissance économique du pays. De par son mandat, CDC a clairement un rôle à jouer à l'appui de cette stratégie.

Les participants ont exprimé des craintes au sujet du plan du gouvernement pour limiter la croissance des dépenses. Plus particulièrement, le budget 2010 a réduit la croissance du budget du MDN de 525 M\$ en 2012-2013 et de 1 G\$ annuellement à compter de 2013-2014, et le Ministère avait recouru au processus d'examen stratégique en 2010 pour examiner ses dépenses afin de réaliser ces économies.

D'autres commentaires ont porté sur le fait que le budget 2011 affirmait que le MDN faisait des changements pour rationaliser ses activités, optimiser son efficacité et aligner ses programmes sur les missions fondamentales et les priorités du gouvernement, afin de mobiliser ses ressources pour atteindre la viabilité à long terme lui permettant de remplir les engagements pris dans la Stratégie de défense *Le Canada d'abord* et d'offrir une organisation de défense aussi capable, agile et viable que possible. Alors que le budget 2011 mentionnait aussi que le MDN avait repéré certaines possibilités d'économies et qu'il était en voie de les réaliser, on ne connaît pas pour le moment les répercussions potentielles des changements que ces économies supposent.

Conclusion

En terminant, M. Paul a remercié les membres du public, le conseil d'administration et le personnel de CDC d'avoir assisté et participé à la réunion.